



"Qui va lentement va sûrement"



Journal d'informations de la Confrérie "Les Mollassons"



Au Sommaire de cette édition ...

- L'Edito Faisons gagner la vie
- Vivent les vacances de Pâques
- Des bisous partout
- Et de 15
- 50 nuances de bleus
- Rétromolla
- Les Compagnons du Witloof
- Les Disciples de Faustine
- Bénévolat oui, mais
- Po lîre li walon
- Coeurs vaillants
- On a perdu une cloche à Warnant
- Le WELLINGTON (doc 2)
- Le WELLINGTON (doc 3)
- Humour
- Les dessous du calendrier

Crédit photographique : la Confrérie Les Mollassons.
Les textes tombent sous la responsabilité exclusive de leurs auteur(e)s.

Vous pourrez retrouver bientôt ce PG71 sur notre site
www.confrerielesmollassons.org



L'édito du Grand Ménéstrel.
**FAISONS GAGNER
LA VIE !**



Bénévolat, mot de plus en plus rare dans notre monde qui devient de plus en plus égoïste et individualiste.

Pourtant ce w-e, j'ai remarqué qu'il y avait encore des gens pour qui, le bénévolat n'est pas un simple mot, des gens qui donnent sans compter ; je parle naturellement de toutes ces personnes qui ont contribué à ce que notre w-e Télévie à Bioul soit un énorme succès.

Pour les Mollassons, c'est notre vingtième année de participation au Télévie, et je ne peux, en écrivant ces quelques mots, qu'avoir une pensée envers celui par qui tout a commencé, Bernard Marchal, parti beaucoup trop tôt à cause de la maladie.

Je tenais par ces quelques mots à remercier toutes ces personnes qui depuis vingt ans s'investissent bénévolement aux côtés des Mollassons, ainsi que toutes les personnes aussi qui participent à nos différentes activités au profit du Télévie.

Encore un grand MERCI pour votre générosité.

A partir de la prochaine revue, j'ai décidé d'innover un peu, et plutôt que de vous imposer mon traditionnel *mot du Grand Ménéstrel*, je compte laisser la parole à chacun de mes confrères à tour de rôle ; ils auront probablement une autre approche que moi sur les différents sujets d'actualité ou autres. Tout le monde a le droit d'émettre un avis. Et puis pour moi, ça me fera un peu de "vacances"...

A bientôt.

Le Grand Ménéstrel.



VIVENT LES VACANCES
DE PÂQUES
OU
DE PRINTEMPS (au choix!)
ET SURTOUT : VIVE

La chasse
aux
Oeufs





COMMENT S'APPELLE LE SIGLE & ? Et d'où vient-il ?

Le sigle & s'appelle la *perluète* ou l'*esperluette* en français. Les Anglais disent *ampersand*. Son origine remonte au 1er siècle post Christum ; & résultait alors de la ligature du e et du t ; & est alors une abréviation de la préposition *et*.

On dit que la forme de ce sigle signifie le thème de l'union.

Quoi qu'il en soit, ce sigle a été considéré comme la 27ème lettre de l'alphabet et appris comme telle à l'école.

De nos jours, l'esperluette se fait rare et désuète. On la rencontre par exemple dans : *Imprimerie Dupont & Cie*, *Albums Tom & Jerry*, *Bonnie & Clyde etc.* Elle unit la plupart du temps 2 noms propres dans une association commerciale ou autre.

Monsieur Dupont fait les cent pas devant sa maison.

Un ami passe et lui demande :

- Quest-ce qui t'arrive ? Tu n'as pas tes clefs ?
- Si si, répond Monsieur Dupont, mais ma femme fait des vocalises ; alors je me montre à tout le monde pour qu'on ne croit pas que je suis en train de lui donner une raclée !

A l'occasion de la fête au village, la musique doit donner un concert sur la place.

L'avis suivant termine l'annonce du concert :

'S'il pleut le matin, le concert aura lieu l'après-midi.

S'il pleut l'après-midi, le concert aura lieu le matin.'

Ne pas confondre : (ante) ou post Christum et post-scriptum.

Le premier s'emploie pour préciser une date '*(avant)* ou *après le Christ*.'

Mais on dit aussi '*(avant)* ou *de notre ère*'.

Le second est un ajout écrit à la fin d'une lettre comme si on avait oublié de dire quelque chose.

DES BISOUS PARTOUT ...



Des vœux agrémentés d'un petit déjeuner copieux, c'est merveilleux !

La tradition ne se perd pas au pays des Mollassons , sauf que cette année, c'est sous le toit de la salle *Al Bagne* à Maredret que nous avons échangé nos vœux à coup de promesses probablement oubliées au moment où vous lirez ces lignes.

Peut-être aussi était-ce pour remercier et voir une dernière fois dans ses vieux habits, cette bonne vieille salle communale qui, telle un serpent, allait bientôt changer de peau. Une dernière fois ? Pas tout à fait car quelques jours plus tard, elle allait encore accueillir l'annuel Conseil Noble des Confréries Namuroises (cfr. article suivant). Et cette fois, ce sera sa toute dernière location avant son nouveau lifting que nous espérons aguichant et solide.

Selon la tradition, les vœux que l'on dédie d'abord à la santé , ensuite à la réussite, mais aussi, il faut le reconnaître, à la chance et à la *bonne fortune*, non pas seulement celle des comptes en banque mais aussi celle du hasard,ces vœux, nous les brandissons comme des boucliers contre le mauvais sort.

Le trèfle à 4 feuilles, la patte de lapin, le fer à cheval, un billet de lotto gagnant, croiser les doigts, et bien d'autres gris-gris pourraient (..avec un peu de chance...encore elle !), contribuer à notre bonheur. Mais si on n'y met pas un peu de bonne volonté pour tenir ces vœux, à quoi bon se donner des bisous partout, si on n'y croit pas vraiment ? Les vœux de bonne année et son cortège de bonnes résolutions, dits machinalement et presque sans s'en rendre compte, ne font pas long feu ! Heureusement, il y a des exceptions encourageantes !



La vie est belle autour d'une table ce dimanche 21 janvier 2018 à Maredret...



Samedi 27 janvier 2018 : Maredret a été choisi pour la 15ème fois par le Comité du Conseil Noble des Confréries du Namurois qui allait y tenir son Assemblée annuelle.

Pas de neige cette année, mais une prairie bien grasse convenant à merveille pour faire la photo de groupe au grand dam de nos Consoeurs qui ont sacrifié leurs escarpins et autres hauts-talons sur l'autel de l'insidieuse et exécrationnelle boue du 'pachis'. Pour 2019, nous pensons sérieusement à un autre cadre bucolique plus propice à la photo-souvenir, si nous ne voulons pas être lynchés par ces dames...



Le Bureau exécutif se compose de (en partant du fond): Jean Theunissen 1er vice-président, Philippe Maranzan secrétaire général, Guy Baivier Président, Marc Montfort trésorier et Henri Caussin 2ème vice-président.

Son Président Guy Baivier ouvre la séance devant la presque totalité des Confréries namuroises (28/29). La présentation des vœux, puis un moment de silence à la mémoire des Confrères décédés l'an dernier précèdent le discours du Président ; on l'entendra dire son inquiétude à propos des difficultés rencontrées par les Confréries pour se renouveler et recruter de la jeunesse, mais il soulignera toutefois leur dynamisme et la volonté qui les animent et qui assurent la promotion des nombreux produits du terroir wallon. Par ailleurs, il annoncera sa décision de ne pas se représenter dans le Comité l'an prochain ; il précisera cependant clairement, qu'il ne quitte pas le monde des Confréries. La preuve ? Il a été réélu Roy au Franc Thour pour la 14ème fois !



L'assistance, fort attentive, suit presque religieusement, le déroulé de la réunion.



La 35ème Journée des Confréries à l'abbaye de Maredsous le dimanche 12 août prochain a été rappelée en même temps que la présentation des projets d'activités en 2018. Deux votes de routine, l'un relatif aux démissions et nominations d'administrateurs, et l'autre a entériné la démission de la Bourgade du Prajy.



La cérémonie officielle terminée, une *'troisième mi-temps'* allait récompenser le fleuron de nos Confréries namuroises.

Le Franc Thour offrait à cet aéropage multicolore un peloton de *Chevetogne* au garde-à-vous.



NB : Le cliché a été pris lors du Bia Bouquet final. Pendant que le Grand Ménestrel des Mollassons, surveillant l'alignement des verres, des Confrères lorgnent déjà sur le comptoir mousseux...

Il reste encore une tâche à accomplir : passer à table pour apprécier le menu choisi par notre Chef Escargotier, Eric Frolli. Personne ne se fera prier !

Un explorateur a été capturé par des cannibales.
Attaché à un poteau, le malheureux attend son triste sort. Soudain, le cuisinier s'approche et lui demande :

- Toi, ton nom ?
- Jimmy. Mais pourquoi cette question ?
- Moi devoir écrire menu !



Rires, sourires ou étonnement se rencontrent entre deux Chevetogne.



SOLUTIONS des 2 jeux en queue du 71.

1. Le capitaine du cargo

Il y aura toujours 12 échelons hors de l'eau puisque l'échelle suit le mouvement du navire qui s'élève avec la marée.

2. Le cow-boy.

Il va jongler avec ses pistolets, et, de cette façon, l'un d'eux sera toujours en l'air tout en restant proche.



La Confrérie de la Cravache de Beauraing dans « 50 nuances de bleus... ».



Ce samedi 3 février avait lieu à l'Ecole des Frères de Beauraing le Chapitre des 13 ans de la Confrérie de la Cravache ; 120 convives étaient présents pour assister aux " souffrances " de 13 intronisés...



Que cachent ces énigmatiques sourires de confrères à qui on donnerait le Bon Dieu sans confession ? N'y aurait-il pas un air de cravache dans l'air ? (Ndlr.).

Une des missions de la Confrérie est de défendre les produits du terroir. Jusqu'à présent, on avait la bière "*Tournée Beaurinoise*", le saucisson à l'ail et le "*Cravachet*". Désormais elle possède un produit en plus: "*le brouet*" qui est une recette de potage connue depuis le Moyen-âge et améliorée par un agriculteur du coin qui fabrique un fromage "*le Brin de Folie*" que l'on retrouve dans ce fameux potage.

Le Chapitre commence par le passage du Commandeur Dominique Lambiotte (dit Lambi) au grade de Maréchal, pour poursuivre par l'intronisation de 9 confrères et 4 civils qui ont eu droit au traditionnel coup de cravache du "bourreau" local, Michaël Marlair. Au fur et à mesure que les intronisations se déroulent, le cravacheur prend de l'assurance et c'est le malheureux Mr Thiry Pascal, figure bien connue dans le milieu du meuble à Beauraing, qui a bénéficié du plus beau coup de cravache, probablement que Mr Marlair n'avait pas obtenu une bonne réduction lors de l'achat de ses derniers meubles...



Voici venu le moment de l'adoubement pour le Grand Ménéstrel. L'épée sur l'épaule et la cravache prête à s'abattre douloureusement sur les fesses, sont les 2 mamelles de l'intronisation : l'honneur et le supplice. (Ndlr.).

Voici venu le moment du repas au cours duquel la confrérie présentait ses différents produits sous plusieurs formes. Au menu, le *brouet en folie*, le *sorbet à la Tournée Beaurinoise* et le traditionnel *Cravachet* suivi du dessert de la cité mariale !

Pendant le repas, la Confrérie a expliqué son prochain défi : "*La Grande Cravadrouille*" qui consiste à arpenter le sentier GR des Abbayes Trappistes de Rochefort à Orval, soit 119km à parcourir en 3 jours entre le 6 et 8 avril.

C'est une marche parrainée au profit de l'ASBL *Second Souffle* qui est un centre de jour pour personnes en situation de handicap et qui est située à Baronville.

Pour moi et mes confrères, l'heure du retour avait sonné et comme à l'habitude nous n'étions pas les premiers à repartir...

Pour les futurs intronisés je ne peux que leur conseiller ces quelques recommandations, si vous voulez encore savoir vous asseoir après l'intronisation : d'abord privilégiez un jeans bien épais, plutôt qu'un pantalon léger en toile ... faites-vous introniser au début, avant que le "bourreau" ne soit trop en forme ou que des amis bien intentionnés lui demandent une correction exemplaire...

A bientôt, mais sans le coup de cravache, cette fois-ci ...

Le Grand Ménéstrel.

FOUTAISES !

Trop de porno tue le couple !

Trop de films porno:le risque de divorces augmente de pas moins de11%!

Le céleri a un effet aphrodisiaque !

Les grenades (les fruits) retardent le vieillissement.

Trop de margarine entraîne le divorce.

Le pain fait grossir.

L'urine soulage les piqûres de méduses... (selon un magazine français TopSanté).



Brasserie Caracole
Côte Marie-Thérèse ,86
5500 Falmignoul
Tél : 082 74 40 80

ouvert tous les jours de 14h00 à 18h00

LE SAVIEZ-VOUS ?

Sandrine Corman, vous connaissez ?

Oui, c'est bien l'animatrice qu'on peut voir sur une de nos chaînes TV.

Vous souvenez-vous encore de son (premier) mariage à l'église de Bouvignes en juin 2004 ? On a dit, à l'époque, que le mariage s'était déroulé à huis clos, interdisant de ce fait l'accès à la foule, voire aux fidèles.

Le Père Jean-Baptiste, curé de la paroisse de Bouvignes avait tenu à apporter quelques précisions à ce sujet, répondant ainsi à un article paru dans la rubrique *Le courrier des lecteurs* du journal *Vers L'Avenir*).

Voici les précisions apportées par le Curé de Bouvignes : « (...) *Les portes de l'église étaient, comme à l'accoutumée, largement ouvertes pour une telle circonstance. C'est à l'arrivée de Mlle Corman que celle-ci a elle-même, explicitement exprimé le vœu que les portes soient refermées. Les bénévoles présents, en mon absence, dans l'église, ont exaucé son vœu.*

Mlle Corman et M. Fiems, son fiancé, ont tenu ainsi à sauvegarder le caractère intime de la célébration de leur mariage, loin des regards des curieux, des bavardages et des commentaires qui n'auraient guère manqué de fuser au fond de l'église mais aussi et surtout, loin des chasseurs d'autographe.

Aussi, la célébration s'est déroulée dans un climat très recueilli, en présence de tous ceux et celles qui ont pu entrer tout à fait normalement, avant l'arrivée de la mariée. (...) ».

Ainsi répliquait le Père Jean-Baptiste...

Jusque quelle heure peut-on encore se dire bonjour ?

Il est 17 heures ! Vous croisez une connaissance dans la rue. Vous la saluez par un *bonjour*. Elle vous répond par un *bonsoir*. Qui a raison ?

Quand commence la soirée ? On pourrait dire à *l'heure de la fin du travail* (17h30-18 heures). Ou bien, avec les saisons, *quand le soleil se couche et que la nuit tombe...*

Sans trop s'avancer, nous dirons que *bonsoir* se substitue à *bonjour* à partir du moment où le jour décline.

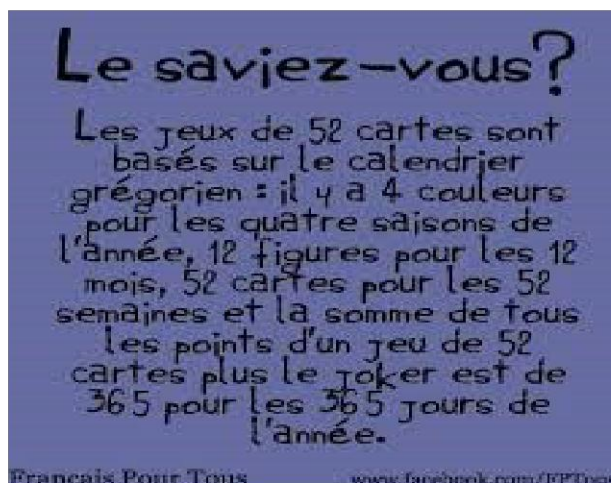
De toutes façons, s'il vous arrive quelquefois de ne pas voir au bon moment le déclin du jour, ou si vous êtes sujet aux brumes bibitives, un *bonjour* sera toujours le bienvenu...même le soir. Vous serez pris pour un joyeux fêtard !!!

Ce sont trois gosses dans la cour de récréation...ils discutent.

Le premier : moi, mon père, il a une Ferrari qui fonce à 350 km/h...

Le second : ouais, et moi mon père, il a un jet privé qui fonce à 900 km/heure...

Le troisième : moi, mon père, il a une 2CV. Il travaille à la Poste ; quand il a fini à 17h, il est à la maison à 16h30...



**Je viens de me tromper
volontairement 3 fois
de route pour faire bien
comprendre à mon GPS
qui c'est qui commande.**

NOUVEAU-MEXIQUE : DES URINOIRS QUI PARLENT...



Calendrier Grégorien : 1 mois = 30 jours

Calendrier Lunaire : 1 mois = 29 jours

Calendrier bancaire : 1 mois = 15 jours

FOURCHETTE & BIKINI

Rétromolla.

Petit Chapitre le samedi 21 mars 2009 à Maredret.



*De g. à dr.: Marie-Paule la Biaiseuse, Maud la Bouteuse et Maggy la Concerteuse.
En arrière-plan, on soupçonne Flo la Spideuse, le béret crânement sur l'oreille .*



Li Tonneleux vient nous servir à boire... ! (sur l'air de La Madelon)

Le dimanche, premier ou dernier jour de la semaine ?

**Travailler
Le dimanche?
C'est NON!**

Dieu a créé le monde en travaillant 6 jours. Le 7ème, il se reposa. C'est la Bible qui le dit. Du lundi au samedi, Il a bossé. Le dimanche (*dies dominicus*) étant le *jour du Seigneur*, il est considéré comme jour de repos, qui, forcément suit le travail. Conclusion évidente : le dimanche est le dernier jour de la semaine.



Certains lecteurs se souviendront certainement du temps où l'on attendait le dimanche, LE jour des sorties, des copains, du foot. On allait aussi voir les filles ou voir un film. On avait mis son 'beau costume'. Après la messe (pour certains), la tradition voulait qu'on repasse 'au café' en face de l'église. Progressivement, les habitudes ont changé et les 'distractions' ont commencé dès le samedi. Maintenant, c'est déjà le vendredi soir... On danse à gogo. Quant à la télé, elle n'arrange rien ; elle scotche notre attention tous les jours. Les amoureux du sport sont gâtés et, pour ne parler que du foot, il y a pratiquement des matchs tous les soirs. En fait, le repos commence le...lundi!



Et les autres jours, qui sont-ils ?

Lundi, c'est le jour de la Lune.

Mardi, c'est le jour de mars

Mercredi, c'est le jour de Mercure

Jeudi, c'est le jour de Jupiter

Vendredi, c'est le jour de Vénus

Samedi, c'est le jour de Saturne (les Anglais disent Saturnay)

Dimanche, c'est le jour du soleil (les Anglais disent Sunday)

On remarquera que chaque jour est dédié à un astre sauf samedi et dimanche qui ont subi une influence religieuse.

Samedi = sambati dies = shabbat.

Dimanche = dies dominicus = jour du Seigneur.

L'ordre des jours dans la semaine a été établi en fonction de la distance entre l'astre et la Terre. On allait du plus proche (Lune) au plus éloigné. (Saturne). La semaine commençait donc, selon les estimations des premiers astronomes, par le Soleil (considéré traditionnellement - mais contesté- comme le 1er jour de la semaine) et ainsi de suite jusqu'à l'astre le plus éloigné. Mais ils se sont trompés sur les distances réelles entre les astres et la Terre ! .

En respectant les bonnes distances, on aurait dû avoir comme succession des jours de la semaine : **lundi** (la Lune), **vendredi** (Vénus), **mardi** (Mars), **mercredi** (Mercure), **dimanche** (le jour du soleil) , **jeudi** pour Jupiter et **samedi** pour Saturne.

Domage car ça aurait été chouette que le lundi soit immédiatement suivi du vendredi...

VIVE LE VENT !
VIVE LE VENT !
VIVE LE VEN-DREDIII !



• Pâtisserie • *Pierret philippe* • Boulangerie •

Produits 100% artisanaux de qualité
Plusieurs variétés de pains, sandwiches garnis...
Pâtisseries fines - Gâteaux de circonstances
Pièces montée en glaces (maison)
pour Anniversaire, Baptême, Communions,...

Ouvert tout les jours de 7 à 18h
Fermé le lundi sauf jour férié
082/61 26 01
Place Communale 24
5537 Anhée

553704

A photograph of the exterior of the bakery shop, showing the entrance and signage.



LES COMPAGNONS DU WITLOOF.



Evere, le dimanche 11 février 2018.



Les Compagnons du Witloof.

Départ à 8h30 d'Anhée pour se rendre à Bruxelles. Le Chapitre se déroule à la salle Théo de l'ULB. Voyage sans encombres jusqu'à 500 m de l'arrivée. Stupeur, durant la nuit les services de la municipalité ont placé des barrières de chantier empêchant l'accès au Chapitre par la voie indiquée. Mais comme disait le Grand Mollasson : « Le Mollasson est débrouillard ». En contournant le pâté d'immeubles, nous avons trouvé une entrée.

Quarante-trois confréries gastronomiques et neuf Associations et Ordres amis ont répondu à l'appel de nos hôtes. Accueil chaleureux et retrouvailles pour pas mal de confrères. Mise en habits et départ vers le lieu du Chapitre. Tout se fait au même endroit et c'est très pratique. Nous sommes installés à la table du repas pour assister à la cérémonie.

Intronisation d'un aspirant de 1ère année et 2 aspirants de 2ème année.
Mise en habit de mon voisin de banc de rhéto à Carlsbourg, Noël Mathieu.
(comme le monde est petit!).

Intronisation de Monique, la femme de mon copain. Réflexion du présentateur : « *ne dites plus la femme de Noël, mais Monique !* ».

La présentation et l'appel des confréries pour l'intronisation sont très originaux. L'orateur décrit les produits de votre confrérie, que vous devez reconnaître, et alors vous lever et aller sur la scène. Après la dégustation des produits, *trou chicon* (alcool à base de chicon) et un petit chicon cru, le serment est proclamé et nous devenons *Compagnon d'honneur*. Beau geste des Compagnons du Witloof qui interrompent le Chapitre pour nous offrir un verre de *trou chicon* et une *tourte aux chicons*.

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié est offert par les parrains de la confrérie.

Le repas préparé par le traiteur Yvon est excellent. L'ambiance musicale aussi.

C'est dans des heures très raisonnables que nous rentrons à notre domicile.



Le Scrybouilleur.

Taverne - Restaurant
"La Teidaine"

Alain Grosdent
Rue de France, 2-6 - 5580 Rochefort
Tél. 084/21.10.44 • Fax 084/21.22.19
Gsm : 0475/55.71.76
TVA : BE 0722.117.290



Votre magasin
"Léonidas"
Pralines - Confiserie
Cadeaux divers

*

Mr et Mme Alain GROSDENT
Rue de France, 6
5580 ROCHEFORT
Tél. 084/21.10.44
Fax : 084/21.22.19



Confrérie Des Disciples de Faustine.

Lierneux, le samedi 03 mars 2018.



C'est par un temps hivernal que nous nous rendons au Chapitre. Si le temps est clément chez nous, nous arrivons près de Vielsam où il y a encore de la neige. Le siège de cette confrérie est à Goronne, mais la salle locale n'est pas disponible.

Passage par notre chambre d'hôtes pour faire connaissance avec nos propriétaires et départ pour Lierneux. Vingt-deux confréries ont répondu présent à l'appel des *Faustines* qui fêtent leur 10ème anniversaire.

Accueil avec des produits de bouche tous préparés par les membres de cette jeune confrérie. Petit café et un petit Orval pour se mettre en forme pour la cérémonie ! Celle-ci a lieu à la petite église voisine. Mise en habits et départ en cortège dans le froid. Le Grand Maître Pascal est juché sur la mascotte de la confrérie, un âne nommé *Nic-Nac*.

Cérémonie des 10 ans pleine d'émotion car c'est fêté dignement. Remise des distinctions aux membres qui ont 5 et 10 ans de confrérie. Remise de fleurs à Marylène, l'épouse du Grand Maître. Les confrères du TGWB André (CNL), Joël (Union) et Jean (CNCN) sont mis à l'honneur ainsi que Marie-Jeanne du Comté de Montaigu à Rendeux qui est une confrérie Mairaine des Faustines.

La cérémonie débute par une mise en habit d'un nouveau membre et par la remise de l'épitoge à 2 aspirants. Trois personnes sont également mises à l'honneur pour services rendus à la confrérie. Pour les confrères du TGWB et Marie-Jeanne, nous sommes régulièrement abreuvés par une petite goutte à la myrtille, petit réchauffant bien nécessaire dans la froidure de l'église.

La devise de la confrérie est : *En avant pour Faustine, son eau et sa tartine*. C'est le serment que doivent prononcer les intronisés d'honneur des confréries amies.

A l'issue de la cérémonie, retour rapide vers la salle du banquet car tout le monde est frigorifié. Il est 17h30. Là, nos hôtes se surpassent et nous servent, sans modération, l'apéritif et ses amuse-gueules jusqu'à 19h00. La personne qui dit avoir eu soif à l'apéro est une menteuse. Le repas préparé par le traiteur « *Le Colonel* » est très bon. La compagnie des consoeurs et confrères de la confrérie du Comté de Montaigne ainsi que Nadine et David du *Maitrank* est excellente et nous avons une bonne ambiance à table.

Quelques danses et quelques myrtilles avant de rentrer à notre chambre d'hôtes...

Le Scrybouilleur.



Bénévolat oui, mais...

La Loi étant la Loi (03 juillet 2005), voici succinctement quelques règles à respecter si vous avez l'intention de donner un coup de main , par exemple dans les secteurs sportif, social ou culturel. Le travail bénévole au sein d'une Confrérie rentre dans les conditions puisqu'on y exerce l'activité **sans rétributions , sur le territoire belge** et au profit d'une **association sans but lucratif (asbl)**, voire même au profit de la **collectivité dans son ensemble**. On peut classer nos Confréries dans le domaine de la culture, section défense du patrimoine, des produits du terroir et des traditions folkloriques, gastronomiques de notre pays....Nous ne sommes pas sans références !!!

DONC...

1. Si vous êtes chômeur indemnisé, vous pouvez donner ce coup de main bénévolement en conservant vos allocations. Mais pour cela, vous devez adresser **au préalable et par écrit** à votre **Organisme de paiement** (CAPAC ou Syndicat) un formulaire C45B complètement rempli.

Leur accord ou refus doit vous parvenir endéans les 12 jours ouvrables à compter de la réception de votre formulaire chez eux.

Passé ce délai, et sans réponse de sa part, on peut considérer que l'Onem donne son accord tacite. En attendant, il n'est pas interdit de commencer le boulot.

2 . Si vous êtes prépensionné, vous devez déclarer votre activité bénévole à votre **Organisme de paiement** en suivant la même procédure et les mêmes règles que les chômeurs.

3. Si vous êtes en **incapacité de travail** (indemnisée ou non), vous devez demander **au préalable** au médecin-conseil de votre Mutualité une autorisation de travailler . S'il juge le travail compatible avec votre état de santé, il donnera son accord. Il est toutefois **primordial d'attendre l'accord** avant de travailler ; sinon, vous vous exposez à une suppression de votre reconnaissance en incapacité et, de ce fait, de vos indemnités.

4.Si vous percevez des allocations du CPAS , vous devez informer au préalable le CPAS (loi du 11 juillet 2002 concernant le Règlement général en matière de droit à l'intégration sociale)). C'est le gestionnaire de votre dossier qui vous donnera le feu vert.

5. Si vous êtes demandeur d'asile, vous conservez votre allocation journalière à condition d'en demander **préalablement** l'autorisation à **Fédasil**. Pour ce faire, vous contacterez votre travailleur social de

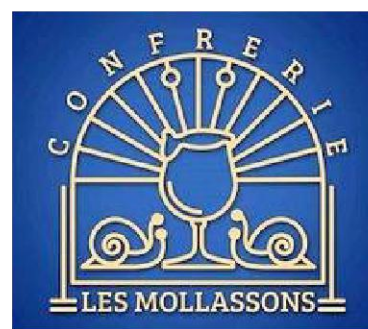
référence, lequel s'occupera de la demande.

NB : en général, les Organisations doivent assurer les bénévoles au minimum en RC . Si un accident ou un incident survient, c'est l'Organisation qui emploie le bénévole qui est considérée comme responsable (cfr site La loi du 03 juillet 2005 relative aux droits des volontaires. Ch VIII).

Pour des informations plus complètes, consultez le site du SPF Sécurité sociale ou l'Onem régional ou votre Mutualité ou encore WWW.levolontariat.be

K2. (d'après le texte de la Loi du 03/07/05) .

+++++



C'est notre petite cotisation annuelle (**15€**) qui se rappelle à votre bon souvenir...

Faites-lui bon accueil !

Merci pour elle.. Vous ne le regretterez-pas...et nous non plus...

Elle nous aidera à poursuivre nos activités de bénévoles au sein de l'entité. Tout le monde, il est content, tout le monde il est gentil !

Vous êtes les bienvenus chez nous.

N'oubliez pas non plus que les pages de notre revue Lî P'tit Gris vous sont ouvertes.

Notre compte :

BE80 2500 2970 0677

de l'ASBL Confrérie Les

Mollassons à 5537 Anhée

PO LÎRE LI WALON, FAUT IESSE CAPÂBE .

BRAVO LES WARNINTIS !

Insi, vos v'la dèmissionnaires :
Et bin v's-avoz crânemint bin fait !
A Brussèls vos-auriz sti braire
Por zèls tot l'min.ne fè ç'qui l'zi plait.

Bin sûr lès djins qui sont da l'vile ,
On viladje, por zèls, qu'est-ce qui c'est :
Saqwants payisans bin tranquiles
Qu'on striye come on striye les baudèts.

Cinq-cints-électeurs, pus paujères
Qui lès em.mèrdants...dès Fourons
Qui n'sont nin à quéques vèdjès di tère...
Et n'ont co pont d'brouche au goudron.

C'n'est qu'one pitite paurt di comune
Qu'on vint zwèpè come on voleûr
Et promète on bokèt...do l' lune
Po quand on-z-irè à moteûr.

On dit qu'nos n'astans nin midones
Mins nos n'djalousans nin l'vwèsin
Et nos n'rèsculans nin lès bones
Po ragrandi nosse Sint-Crèspin.

Bin sûr on fait chakin à s'môde
Mins nos astans onête assez
Po n'nin fûrlè çu qu'est d'aus-ôtes :
C'est-insi qu'on va aus protès !

L. LEONARD.

NB : ces quelques vers de Lucien Léonard ont été écrits pour réagir à une information parue dans *Vers l'Avenir* du 22 mai 1964.

« Warnant, un avertissement communal au ministre de l'Intérieur. »

à propos de l'Arrêté Royal du 5 mai 64 qui oblige cette commune à céder une partie de son domaine rive gauche de la Meuse, à Yvoir situé sur la rive droite.

-Et bin nom di glu, dji n'sé nin si c'est l'min.me afaire po tot
l'monde,mais è l'maujone, gn-a dès mouches à crèver...
Divant di v'nu dj'èna co touwer cinq : trwès maules èt quate fumèles.
– Comint fiyoz po r'conèche lès maules dès fumèles ?
– Bin i ènn'aveuve trwèw su m'vêrre di bire èt deux su l'tèlèphone !

Prinde si pension.

Prinde si pension, c'est volu stinde
Sès dérins-ans tos ratchîtchis.
C'est d'plu viker avou dès rintes,
Cotayi l'timps èt bin s'sogni.

Onk après l'ôte, sans fêr chonance,
Lès djoûs ont tchèyu dins one banse
Et doucètemint, mi cabolwè
A pièrdu sès fwaces à bokèts.

Adiè lès-eûres, bèsogne fwarciye
Tos lès papîs qu'on d'veûve n'wâri,
Adiè l'lenteû dès deûs-awiyes
Qui d'vin.n' dire « vos ploz s-orti ».

Mi v'la asteûre dilè l'baurire
Li cène qu'on n'pout nin cotapér
Jusqu'à l'dérène, faurè sorire
Po qu'èle si doûve do bon costé.

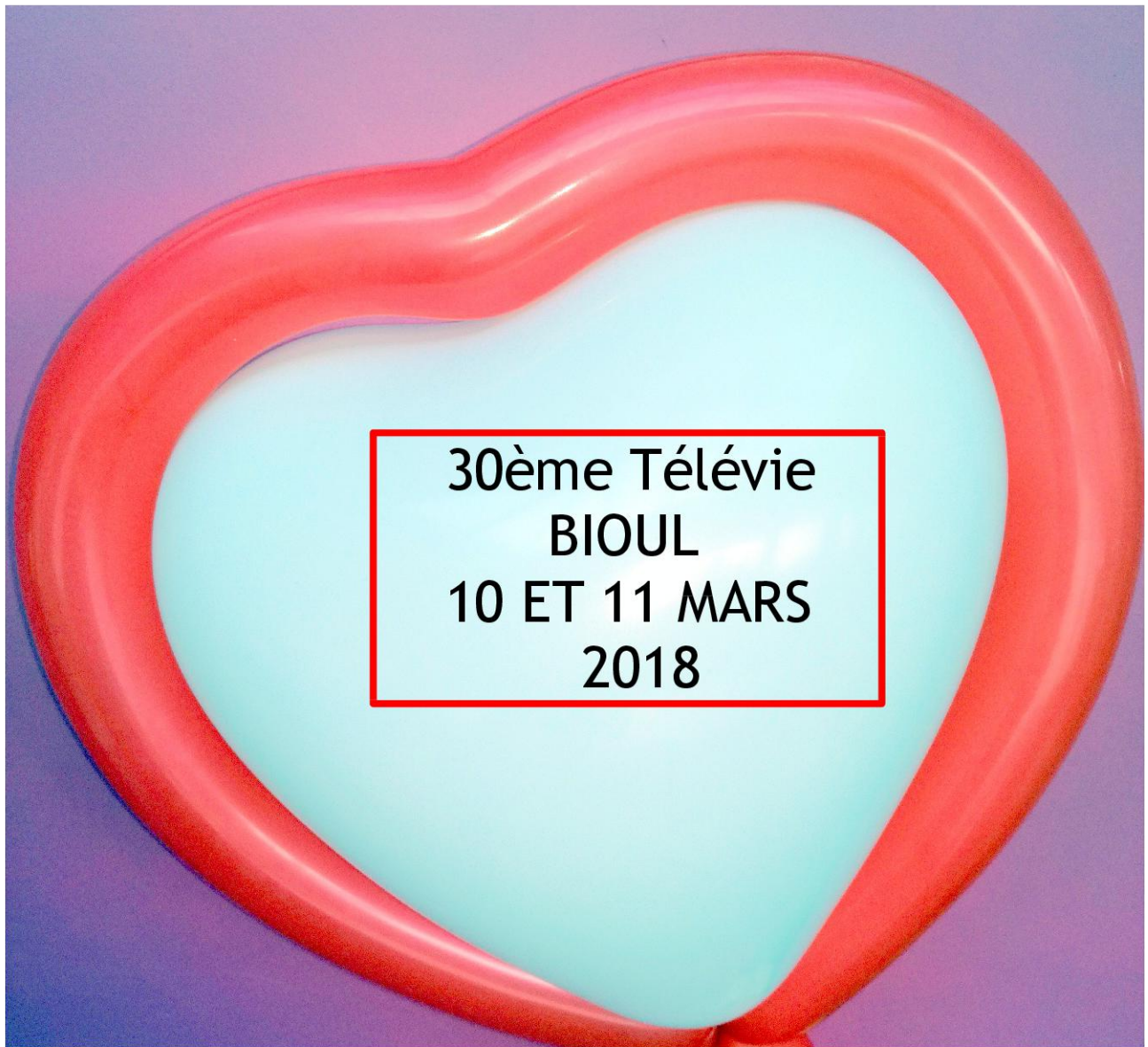
Dji n'pou rovi li trinche di m'viye
Passéye au mitan des soçons,
Dji n'pou rovi les spènes, afiye
Qui dj'avaleûve come on pwèzon.

(Maurice NEUVILLE, R.N. Et Molon.).

A c'fêsse.

Li Curè: -Dji vos a d'ja dit qui l'pèkèt èsteûve li pu grand d'vos èn'mis...
Châle: -Maîs dins vosse prètchadje dimanche passé, v's avoz rèpèté qu'i
faleûve todi pardonner à sès èn'mis...

COEURS VAILLANTS!



Comme chaque année, le Comité Télémie de Bioul, dont fait partie la confrérie *Les Mollassons*, s'est investi dans cette opération consacrée au Télémie dont c'est la 30ème édition et la 20ème participation des Mollassons. De nombreuses activités tant le samedi que le dimanche ont animé aussi bien jeunes qu'adultes. Ce fidèle public n'a pas boudé cette manifestation et est venu nombreux soutenir la recherche scientifique contre la '*maladie*'. La solidarité permet de récolter des fonds mais elle permet aussi la rencontre et la convivialité autour d'un repas-boulettes-boulets. On n'était pas loin des 600 couverts servis durant les 10 et 11 mars .

A côté de ce temps fort 'gastronomique', de généreux et parfois aussi courageux vendeurs ont présenté aux bons coeurs des habitants, les produits Télévie dont le bénéfice viendra s'ajouter à celui des repas.

Merci déjà en sachant qu'on pourra toujours compter sur vous pour vaincre la leucémie et le cancer. Ci-après nous vous proposons quelques moments de ces journées au Chérumont à Bioul. On y trouve le samedi le karaoké du *DJ Jeff* dans l'ambiance des années 80/90, précédé par les morceaux choisis et joués par l'*Harmonie St Barthélemy*. Et le dimanche, du grimage et un spectacle pour enfant ! Les repas se dégustaient au rythme des chansons interprétées par le duo *Les Mahingan* relayé par un autre duo, le *Boléro* avec invitation à la danse.

Et pour ceux (grands comme petits) qui aimaient le grand air, on avait mis à leur disposition des châteaux gonflables (1 pour petits et 1 autre pour plus grands), sans oublier la calèche tirée par 2 moteurs à crottins. Les amateurs de jardin ont pu se réjouir...







C'est le ballet des boulettes-frites ! Bravo au personnel derrière les fourneaux ainsi qu'aux services apéro et tables. Merci aussi à ceux qui ont préparé et décoré la salle.



On a dû faire la file à la 'caisse' ! Tant mieux pour le Télévie !



A bientôt, les enfants !



Avec nos voisins de
Salet, occupés à
évaluer le poids du
panier-surprise,
**faisons gagner
la vie,**
avec l'Italie.

K2.

LE GRAND CAFÉ

Place Communale 22 Anhée

082 / 40 15 41

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LE LUNDI.

SÉLECTION DE BIÈRES RÉGIONALES

**CONTACTEZ-NOUS POUR VOS RÉUNIONS DE
CLUB, ANNIVERSAIRE,
BALADES ANCIENNES VOITURES ET/OU MOTOS
POINT DE CONTRÔLE CYCLOS, MARCHEURS....**

ON A PERDU UNE CLOCHE DE Ste ADELE A WARNANT...

Pendant l'occupation allemande, ordre avait été donné à la Fabrique d'église de Warnant de déclarer toutes les cloches en *bronze de cloche* dans la paroisse.

Oberfeldkommandantur MONS
Militärverwaltungsabteilung

Az.: B I, 1 -5- Mons den 27. Juli 1943.
le

An die Kirchengemeinde
Aan het Kerkbestuur
A la Fabrique d'église

in
te W a r n a n t
à

Auf Grund der Verordnung über die Anmeldung von Metallgut in Belgien vom 19. Dezember 1942 (Verordnungsblatt des Militärbefehlshabers in Belgien und Nordfrankreich, Nr. 92, Ausgabe vom 24. Dezember 1942) wird hiermit die Ablieferung aller Glocken aus Bronze Ihrer Kirchengemeinde angeordnet.

Op grond van de verordening van 19 December 1942, betreffende het aannemen van metalen voorwerpen in België en Noord-Frankrijk, N° 92, uitgave van 24 December 1942), wordt hierbij de inlevering van alle bronzen klokken van Uw kerkbestuur bevolen.

En vertu de l'ordonnance du 19 décembre 1942 relative à la déclaration des objets métalliques en Belgique (Bulletin des ordonnances du Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, 92^e fascicule, édition du 24 décembre 1942), il est ordonné de délivrer toutes les cloches de bronze de votre paroisse.

Von der Ablieferungspflicht sind ausgenommen:
Moeten niet worden ingeleverd:
Seront exemptés de l'obligation de délivrer les cloches:

Glocke: Ø 9.58 Jahr 1861

Die Abnahme der Glocken erfolgt durch die Firma
Van Campenhout, Haren-Nord.

Es wird Ihnen hiermit die Auflage gemacht, dieser Firma das Betreten der Gebäude, in welchen sich die Glocken befinden, und die Arbeit zur Abnahme derselben zu gestatten.

Bei den Arbeiten entstehende Schäden an Gebäuden und Einrichtungen werden nach billigem Ermessen besichtigt bzw. ersetzt.

Die Entschädigung für die abgelieferten Glocken wird vom Militärverwaltungschef noch festgesetzt werden.

Wer vorsätzlich oder fahrlässig dieser Anordnung zuwiderhandelt, insbesondere die Abnahme der Glocken zu verhindern oder zu stören versucht, wird nach § 7 der Verordnung vom 19. Dezember 1942 bestraft.

De firma
Van Campenhout, Haren-Noord
is belast met het afnemen van de klokken.

Hierbij wordt gij opgevorderd deze firma toegang te verlenen tot de gebouwen, waarin de klokken zich bevinden en ze toe te laten de klokken af te nemen.

Schade aan gebouwen of inrichtingen, welke door deze werken zou kunnen ontstaan, wordt billijkerwijze hersteld of vergoed.

De vergoeding voor de afgeleverde klokken zal door den Chef van het Militaire Bestuur nog vastgesteld worden.

Wie opzettelijk of door nalatigheid in strijd handelt met deze beschikking, namelijk het afnemen van klokken tracht te verhinderen of te bemoeilijken, wordt overeenkomstig § 7 van de verordening van 19 December 1942 gestraft.

Le démontage des cloches sera effectué par la firme
Van Campenhout, Haren-Nord.

En vertu de la présente ordonnance, vous serez tenu de permettre à cette firme d'accéder aux bâtiments dans lesquels se trouvent les cloches en vue d'exécuter le travail de démontage de celles-ci.

Les dommages causés aux bâtiments et installations lors des travaux de démontage seront réparés ou remboursés selon des estimations équitables.

L'indemnité à verser pour les cloches qui ont été délivrées devra encore être fixée par le Chef de l'Administration militaire.

Quiconque contreviendra avec préméditation ou par négligence à cette ordonnance et cherchera, en particulier, à empêcher ou entraver le démontage des cloches, sera puni conformément au § 7 de l'ordonnance du 19 décembre 1942.

Reçu le 16/12/43
a 12h

I.A.
Gendarme det
1 MOB

Le 20 octobre 1943, la Commune signale l'existence de 3 cloches , 2 à l'église Ste Adèle et une clochette à la Chapelle de Salet. Espérant sans doute, les soustraire à l'appétit allemand , elle précisera sur sa déclaration que *ces cloches rappellent la fondation de la Société des Usines à Cuivre de Moulins. De ce fait, elles ont une valeur HISTORIQUE* .

N. 11120

Glockenbestands-
meldung.

Commune Warnant
Arrondissement Dinant

1. N ^o .	2. Nom der Kirche, Kapelle, Schule etc.	3. Ort, Gasse	4. Metall der Glocke	5. Gussjahr, Gießer	6. Gussort	7. Gewicht	8. Höhe Durch- messer	9. Bemerkungen
1	Eglise Ste Adèle Warnant		Bronze de cloche	1861 Henri Michel	Moulins	250 K ^o	550 mm 700 mm ϕ	} Ces cloches rap- pellent la fon- dation de la St. des Usines à Cuivre de Mouli- De ce fait elle ont une valeur HISTORIQUE.-
2	Eglise Ste Adèle Warnant		Bronze de cloche	1861 Henri Michel	Moulins	180 K ^o	500 mm 600 mm ϕ	
3	Chapelle	Salet	Bronze de cloche	?	?	17 K ^o	230 mm 200 mm ϕ	

Les Cloches (1) & (2) ont été fondues par Henri MICHEL,
Chef-fondeur de Monsieur le Baron de Rosée à Moulins-Warnant.

En fait, l'occupant a enlevé la grosse cloche pour ses besoins militaires. Un document à signer par le Bourgmestre, le Garde-Champêtre, le Président de la Fabrique et le Secrétaire communal, atteste le 17 décembre 1943 : « *l'an mil neuf cent quarante-trois, le dix-sept du mois de décembre, les soussignés déclarent avoir constaté que la cloche principale de l'église de Warnant a été enlevée par l'armée (ce mot a été biffé et remplacé par l'Autorité Ndlr) allemande le 16 décembre 1943. Cette cloche était en bronze ; elle avait une hauteur de 0,55m , une circonférence au sommet de 1,16 m, et un diamètre en bas de 0,70m. Sa note, le ré bémol et son poids approximatif était de 250kgs. L'inscription d'un côté : faite à Moulins par Henri Michel en 1861 et de l'autre : donné à l'église de Warnant par Madame la Baronne de Rosée à Moulins.*

Le reçu du 20.12.43 ci-après confirme que la cloche a bel et bien été enlevée et emportée.

Hauptmann u. Kommandant

K2.

Sur le retour le Wellington appelé aussi par le personnel de service "Wimpy" est intercepté(3) à 3400m d'altitude par un chasseur de nuit allemand, un Messerschmitt Bf 110G du groupe 9 III/NJG4 basé, à l'époque, à Juvincourt, en France, dans l'Aisne. (Juvincourt, parce que la base de Florennes n'existe pas encore, la première piste Est-Ouest de Florennes ne sera terminée qu'en mars 1943), à son bord l'Oberleutnant Kurt Martinek. A 2h11, le bombardier sera abattu.

(3) Pendant cette première phase de la guerre aérienne nocturne, en l'absence d'équipements de détection embarqués, la Luftwaffe utilise essentiellement des radars terrestres et des projecteurs pour guider ses chasseurs de nuit. Cette technique permet ainsi à l'Oberleutnant Kurt Martinek, pilote au 9. Staffel - III/NJG.4 d'abattre cinq bombardiers britanniques entre le 24 août et le 3 septembre 1942.

Au tableau de Kurt Martinek du 24 août au 3 septembre 1942:

* Un Stirling I du 7ème escadron de la RAF. A Berzée, à 14 km au N-O de Philippeville, dans la nuit du 24 au 25 août 1942.

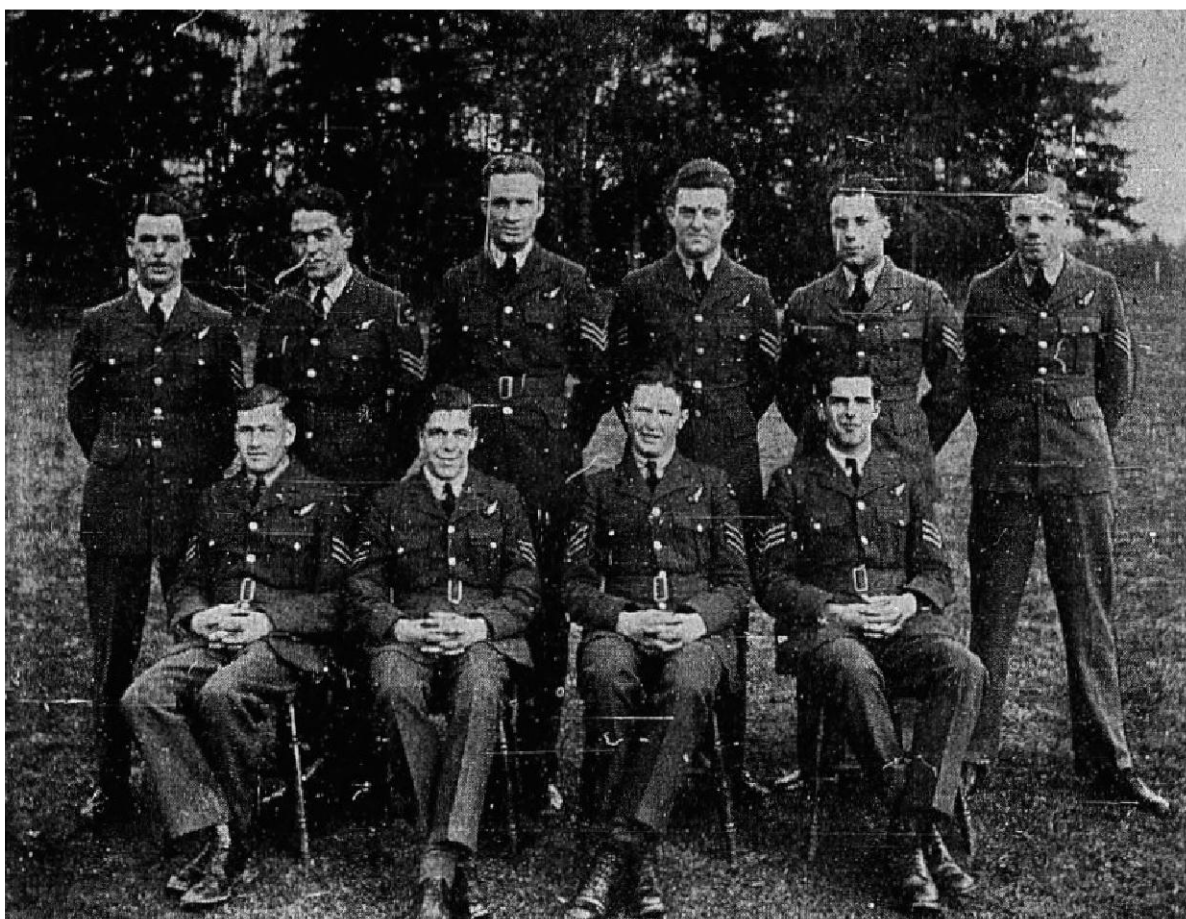
* Un Wellington III du 419ème escadron de la RAF. A Petit Doische à 2 km au O-NO de Givet dans la nuit du 28 au 29 août 1942.

* Un Halifax II du 405ème escadron de la RAF. A Lesve à 12 km au S-O de Namur dans la nuit du 2 au 3 septembre 1942

* Un Wellington III du 419ème escadron de la RAF. A Warnant à 9 km au N-NO de Dinant la même nuit.

* Un Lancaster I du 49ème escadron de la RAF. A Abbée à 12 km au S-E de Huy la même nuit également.

Kurt Martinek sera tué au combat dans la nuit du 3 au 4 novembre 1942 à Neudorf, à 5 km au Nord de Stendal dans le Nord de la Saxe-Anhalt, en Allemagne.



Overseas:

SERGEANT-AIR Gunners of the 112th Winnipeg (AC) Squadron, R.C.A.F., are seen above in photograph taken in England last November. Five Winnipeg

men are in the group. According to a recent Canadian Press dispatch from overseas, this squadron is now serving as No. 2 Fighter Squadron, R.C.A.F. Men in the picture above are: Left to right, standing, C. Lomas, Tor-

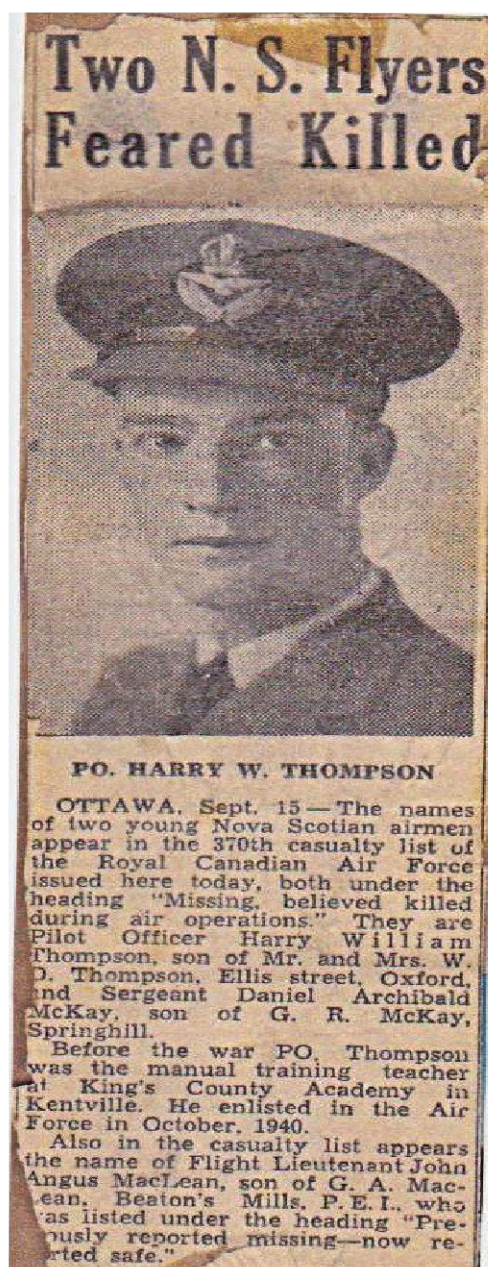
onto; W. Pullen, Winnipeg; K. Gray, Medicine Hat; H. Spence, W. Gillingwater and J. Patey, all of Winnipeg. Left to right, sitting, G. Hart, Neepawa; G. Craddock, Toronto; C. Foreman, Melita; and J. Morrison, Winnipeg.

À l'étranger:

Les sergents artilleurs de l'air du 112e Escadron Winnipeg (AC), R.C.A.F., sont ci-dessus en photo, prise en Angleterre en novembre dernier. Cinq hommes de Winnipeg sont dans le groupe. Selon une récente expédition de la presse canadienne à l'étranger, cet escadron sert maintenant d'escadron de combats N° 2, l'ARC. Ces hommes sont: de gauche à droite, debout: C. Lomas, Toronto; W. Pullen, Winnipeg; K. Gray, Medicine Hat; H. Spence, W. Gillingwater et J. Patey, tous de Winnipeg. De gauche à droite assis: G. Hart, Neepawa; G. Craddock, Toronto; C. Foreman, Melita; et J. Morisson, Winnipeg.



*Le 25 juin 1942, le roi George VI et la reine ont visité Mildenhall, ils étaient là pour parler aux hommes qui avaient participé au raid des milles bombardiers, Ce qui comprenait des aviateurs de l'escadron Moose. Sur la photo le roi est avec S/L D Wolfe, P/O Raine, P/O Bert Jost et **P/O Harry William Thompson**. Il est rapporté que leurs Majesté ont été agréablement surpris que l'escadron contienne tant de membre de l'ARC. S/L Jost a été perdu le 25 juin 1943 à bord du JD147. **P/O Harry William Thompson** a été perdu le 3 septembre 1942 lors d'une opération à bord du Wellington X3711.*



PO. HARRY W. THOMPSON

OTTAWA. 15 sept- Le nom de deux jeunes aviateurs de Nouvelle-Écosse apparaît dans la 370ème liste de casse de la Royal Canadian Air Force publiée aujourd'hui, sous la rubrique «Manquant, ou tué pendant l'opération aérienne».

Ils sont les pilotes officier Harry William Thompson, fils de Mr et Mme W.D. Thompson, Ellis Street, Oxford, et le sergent Daniel Archibald Mc Kay, fils de G.R. Mc Kay Springhill.

Avant le PO de la guerre. Thompson était professeur de formation manuelle à King's Country Accademy à Kentville. Il s'est enrôlé dans la Force aérienne en octobre 1940. Aussi, dans la liste de sinistre apparaît le nom du lieutenant de vol John Angus MacLean, fils de G.A. MacLean. Beaton's Mills, P.E.I. Qui a été classé sous la rubrique "préoccupativement signalé manquant" - maintenant dirigé en toute sécurité.M

(1) Voici ce qu'un témoin de l'époque, Mary Lippens fille du comte Maurice Lippens et épouse de Jean del Marmol a écrit, en anglais, au sujet du crash du Willington VR-R à Haut-le-Wastia et des funérailles de l'équipage X3711, le 5 septembre 1942 à Warnant

OTTAWA, Canada,

11 juillet 1945.

Mr. WD Thompson,
Ellis Street,
OXFORD, Nova Scotia.

Cher Monsieur Thompson,

Je reviens de Warnant où j'ai assisté aux funérailles de la R.A.F. des hommes qui sont tombés dans la nuit du 2 au 3 septembre, près d'ici.

Warnant est le village le plus proche de l'endroit où le grand bombardier est tombé - c'est un charmant petit village - à mi-hauteur d'une douce colline. Les hommes se trouvent maintenant dans le cimetière où des soldats français ont été enterrés en 1940 après que les Allemands aient passé la Meuse.

Warnant est à environ 1 mile 1/2 (2,5Km) à l'ouest de notre fleuve, la Meuse, et à environ 25 kilomètres au sud de Namur. Je demeurais chez mes enfants dans notre maison près de la gare de Falaën (le village au-delà de Warnant vers Maredret et Denée) et dormais alors que, ronronnant, de nombreux bombardiers passaient au-dessus de nos têtes. Je savais immédiatement qu'il y avait quelque chose qui ne se passait pas bien. J'ai entendu un chasseur de nuit allemand passer comme la foudre dans le ciel (Il me semble que celui-ci a régulièrement tourné dans ce coin de ciel et a envoyé de nombreux bombardiers au sol). Je ne sais pas d'où il vient mais si c'est toujours le même, je ne devrais pas en être surprise. J'ai entendu le bruit des bombes qui tombaient. Je me suis dirigée vers ma fenêtre alors que j'entendais le bruit caractéristique d'un avion qui passait très bas: les moteurs qui rugissaient, un bruit de fouet, tout allait si vite. Je n'ai entendu aucun crash, mais seulement les moteurs et les autres avions passant, puis une énorme flamme venant de derrière la colline, et 3 extraordinaires petites lumières, comme de grandes étoiles tombant doucement du ciel, l'une au-dessus de l'autre (je ne peux pas penser à ce qu'elles peuvent être). Je savais alors en regardant la flamme (ça a duré quelques minutes), que tout était terminé, et j'ai prié pour les pauvres garçons qui venaient de mourir et envoyé une pensée à ceux qui les aimaient. Je pensais que l'avion était très proche. Ma nourrice à l'étage supérieur pensait que c'était tomber à côté de nous.

À 8 heures, j'ai appris que le bombardier anglais avait été retrouvé dans le bois et le champ à côté d'une petite usine le long de la route de Warnant à Falaën. Les gens ont fréquentés l'endroit peu après, les villageois, les enfants, les cyclistes, tous très en colère. Les Allemands ne permettaient à personne d'approcher. La partie principale du bombardier était dans le bois, un peu en-dessous du champ, trois hommes auraient été tués. Un aviateur a été retrouvé sur le terrain et un autre sur la ligne de chemin de fer.

On a rapidement dit qu'un villageois avait vu dans la nuit un parachute naviguant au dessus d'un petit village à proximité. Quand il est allé à l'endroit le lendemain, on a trouvé le parachute; On pense que la nuit l'homme est descendu ainsi et peut-être est-il sauvé?

Les pièces dispersées de l'avion ont permis à de nombreuses personnes de se procurer des morceaux de toutes sortes, s'émerveillant de la quantité de métal, du caoutchouc de l'Inde, etc. . .

De tous les commentaires de ce jour, je crois que cela reste que le bombardier a laissé tomber ses bombes à Denée et il y avait une lueur ardente de chaque côté du bombardier, alors qu'il passait lentement dans la vallée, volant lentement. L'éblouissement de l'avion a illuminé les maisons du hameau de Marteau. Il a survolé les ruines de Montaigle, a continué de voler dans la vallée de la Molignée et s'est écrasé dans le bois mentionné ci-dessus.

J'ai l'impression que le pilote a essayé d'éviter de s'écraser sur les maisons.

Les 5 hommes ont été mis, le soir même, dans leurs cercueils et ont été amenés à la mairie du village de Warnant, sur un camion. Les Allemands étaient évidemment impatients de tout faire rapidement, les soldats gardant les restes de l'avion.

La police locale belge a été convoquée pour être au cimetière à 17h. le jour suivant. Très vite la population et beaucoup de gens des villages voisins ont décidés de venir.

Quand je suis arrivée avec les enfants à Warnant, et en montant la colline, j'ai vu des gens qui traversaient différentes routes de campagne, portant des fleurs.

Quand nous sommes arrivés à 5 heures en face de l'église, nous avons pensé que les Allemands avaient hâte de passer à l'enterrement. La tombe était déjà remplie: les officiers supérieurs allemands, en uniforme de terrain, se tenaient debout avec les autorités locales et un groupe de tir de soldats allemands était de faction à proximité.

L'officier allemand faisait un discours à haute voix. Je ne pouvais pas entendre ce qu'il disait, mais je sais, ensuite, qu'il a dit qu'il regrettait que ces hommes aient été aveugles aux intentions généreuses et aux objectifs de guerre de la nation allemande.

Quand il a eu terminé, l'escadron a tiré 3 volées d'honneur.

Un officier est resté dans le cimetière. La foule qui s'est rassemblée à l'extérieur du cimetière a déposé des masses de fleurs sur les tombeaux. Les bouquets étaient presque tous rouges, blancs et bleus, certains vraiment merveilleux, parfois petits mais touchants; Il y en a des tas et des tas de tas. J'ai pris une photo de la foule et des fleurs couvrant les tombes.

Comme j'étais dans le cimetière, un homme(1) a commencé à chanter un hymne patriotique belge, et la foule se joignait à lui quand l'officier monta sur une tombe et ordonna de s'arrêter aussitôt. Il a levé son revolver, les gens ont été effrayés, mais ils ont continués à apporter des fleurs.

Quand je suis passée devant l'église, j'ai vu le prêtre belge(2) dans son vêtement sacerdotal prêt à venir et à bénir les tombeaux, mais il n'a pas pu le faire car le bourgmestre l'en avait défendu, les autorités allemandes ayant strictement interdit toute cérémonie religieuse. J'espère qu'il a béni les tombes plus tard dans la soirée . . . mais il était vieux et effrayé.

Je pense que les parents des 5 hommes qui reposent maintenant à Warnant aimeront savoir quels adieux touchants, la population belge leur a fait. Quelqu'un dans la foule m'a dit que les Allemands ne les laisseraient pas se reposer dans le cimetière militaire où se trouvent les soldats français, qui ont été tués en 1940. Ces Anglais sont maintenant parmi nos aïeux dans le cimetière. D'autant mieux, nous entretiendrons les tombes avec le plus grand amour.

Mme Jean del Marmol a obtenu ces différents détails et a écrit ces quelques pages afin qu'elles puissent être transmises aux familles des aviateurs qui sont tombés à Warnant (Belgique) en septembre 1942.

Notre quartier général d'outre-mer a transmis un rapport fait par Madame Jean del Marmol et toutes les informations qui y sont contenues. Ce rapport se lit comme suit:

En mars 1944, Mme Jean del Marmol était elle-même prise, par les Allemands, en otage pour son mari recherché par la gestapo.

Après avoir été emprisonnée pendant quatre mois à Anvers, elle a été envoyée en Allemagne et est morte d'une mort horrible au camp de Ravensbrück (commando de Belzig), après avoir été traitée avec la plus grande cruauté, et même, de manière inhumaine.

Au cours de son séjour en prison, elle a eu une grande influence morale et elle a donné un excellent exemple de courage et de bravoure à tous ces prisonniers, qui conservent un souvenir profond et émouvant d'elle.

M. Jean del Marmol, suite à une glorieuse période d'activité et à l'autosacrifice dans le mouvement de la résistance belge (Armée secrète), a trouvé cette note parmi les biens de sa femme.

M. del Marmol habite au N ° 7 Avenue Maurice, à Bruxelles, ou à : "Le Marteau" à Falaën, en Belgique.

Comme on le croit, ce rapport fait référence à votre fils, l'agent d'aviation Harry William Thompson et les membres de son équipage, je le ressens, tout comme Mme Jean del Marmol. Nous espérons que vous souhaitiez être mis au courant de ces informations et espérons sincèrement que l'hommage rendu à votre fils, par ces gens, sera une source de grande fierté et vous soutiendra dans votre chagrin.

Cordialement, R.C.A.F. Officier de sinistre, pour le chef du personnel aérien.

- (1) Mr Jottard.
(2) L'abbé Schlit.

J.7225 (P-4)

OTTAWA, Canada, 11 July, 1945

Mr. W.D. Thompson,
Ellice Street,
OXFORD, Nova Scotia.

Dear Mr. Thompson:

Our Overseas Headquarters have forwarded a report made by Madame Jean del Marmol and although the information contained therein is of the most distressing nature I felt you would wish to be advised of it. This report reads as follows:

"I am just back from Varnant where I attended the funeral of the R.A.F. man, fallen in the night of 2nd to 3rd September - close to here.

Varnant is the nearest village to the place where the big bomber fell - it is a charming little village - half way up a smooth hill. The men lie now in the cemetery where French soldiers have been buried in 1940 after the Germans passed the Meuse.

Varnant is about 1 mile 1/2 west to our River House - and about 25 kilometers south of Namur. I was staying with my children in our house close to the railway station of Falaen (which is the village beyond Varnant towards Marebrest, Denez) and was sleeping fast, when I was awoken by the usual purring sound of many bombers passing over our heads. I knew immediately there was something wrong. I heard the German night fighter passing - passing as lightning in the sky (this one has been lately always turning in this corner of the sky and has sent down many bombers it seems to me. I do not know where he comes from - and if it is always the same one - but I shouldn't be surprised. I heard the sound of bombs falling. I flew to my window as I heard the characteristic noise of an airplane passing very low - the engine roaring, a whistling sound - all went so quickly. I heard no crash - but only the motors and other airplanes passing - and then a huge blaze coming from behind the hill - and 3 extraordinary small lights - like big stars, falling gently from the sky, one above the other (I can't think what they may be). I knew then in watching the blaze (it lasted a few minutes) that all was over, and prayed for the poor boys who had just died and sent a thought to those who loved them.

It seemed to me the plane had fallen very near. My nurse in the upper floor thought it was falling on us.

- 2 -

At 5 o'clock, I learned the English bomber was found in the wood and field next to a small factory along the road of Varnant to Falaen. People crowded to the place soon after - villagers, children, cyclists, all very upset. The Germans were on the spot, and did not allow anyone to approach. The main part of the bomber was in the wood, a little above the field, three men were said to be in it - killed. An airman was found in the field and one on the railway line (fell).

It was soon said that a villager had seen in the night a parachute sailing down about a small village close by. When he went to the place next day, he found the parachute; one thinks a man might have come down thus and may be saved?

The scattered pieces of the plane lay all about and many people managed to get pieces of all kinds, marvelling on the quantity of metal, india rubber, etc.

Of all the sayings of that day, I believe this remains; the bomber dropped its bombs at Denez - and there was a fiery glow on either side of the bomber, as it passed slowly down the valley, flying lower and lower. The glare of the aeroplane lit up the houses of the hamlet of Marisan - it circled above the ruins of Montaigne, flew down the valley and crashed in the wood mentioned above.

I have the impression that the pilot tried to avoid to crash on houses.

The 5 men were put the same evening in their coffins and brought to the village town-hall of Varnant, on a motor lorry. The Germans were obviously impatient to get everything over quickly, soldiers guarded the remains of the plane.

The Belgian local police was summoned to be at the cemetery at 5 p.m. the next day. Very soon the population had wind of it and many people of the country round about decided to come.

When I arrived with the children at Varnant, and as I climbed the hill, I saw people coming along different country roads, carrying flowers.

As we arrived at 5 o'clock in front of the church, we realised the Germans had hurried the burial. The graves were already being filled - German high officers in field uniform were standing by with the local authorities and a firing party of German soldiers were lined near by.

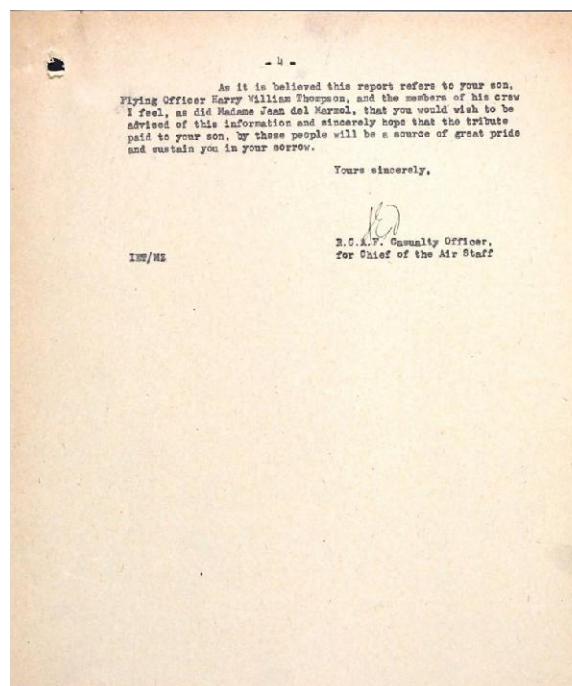
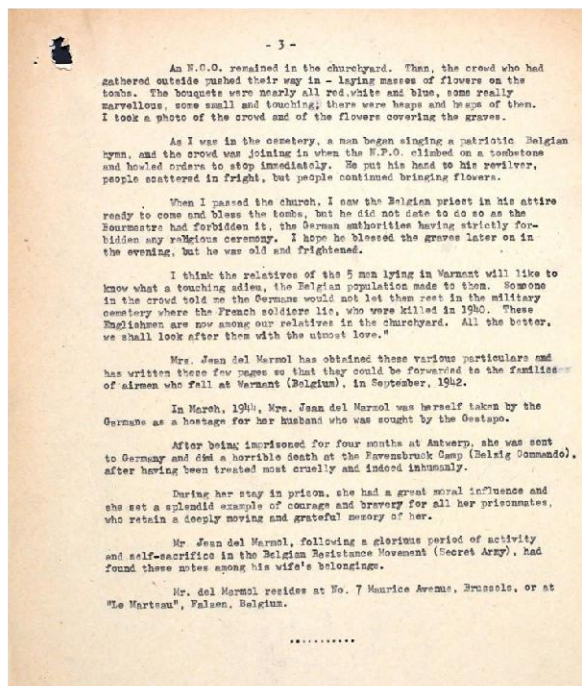
The German Officer was making a speech in a loud voice. I could not hear what he said, but I was told afterwards he said he regretted these men had been blind to the generous intentions and war aims of the German nation.

When he finished, the firing squadron fired 3 volleys of honour.

.....

**OPTIQUE-PHOTO
LEDOUX V.**

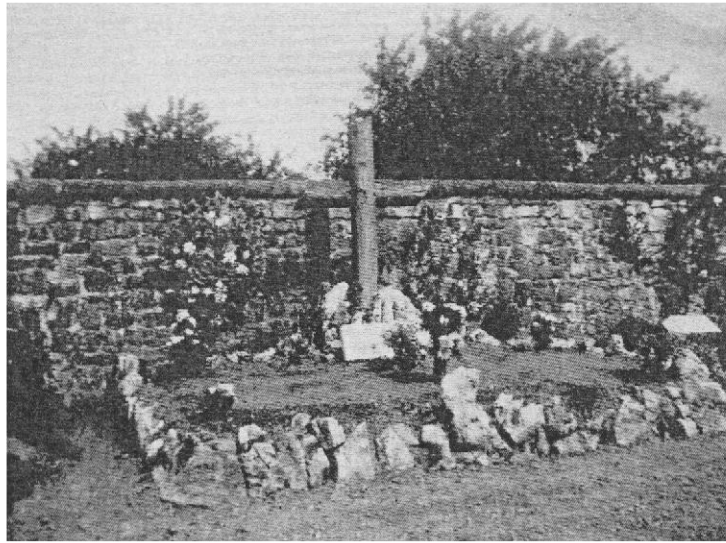
Rue Grande, 85
5537 Anhée
Tél. : 082/61 48 00



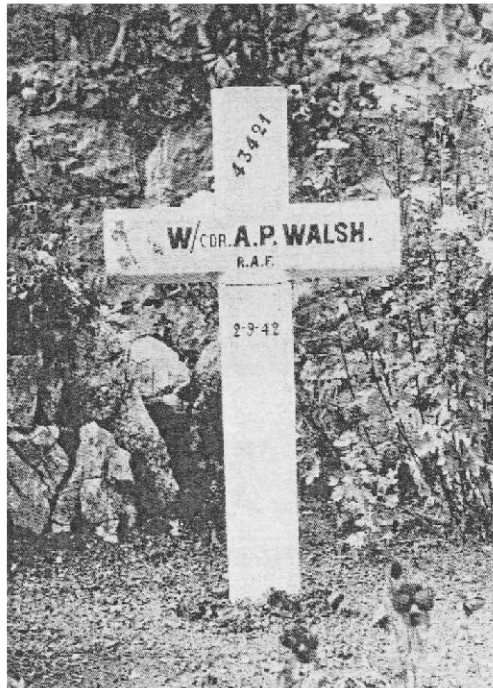
Lettre de Mary del Marmol envoyée au papa de Harry William Thompson après la guerre.



Photo prise, au péril de sa vie, par Mary au cimetière de Warnant.



Tombes des cinq aviateurs, peu après la guerre.



L'histoire tragique de la photographie de l'enterrement de l'équipage du X3711.

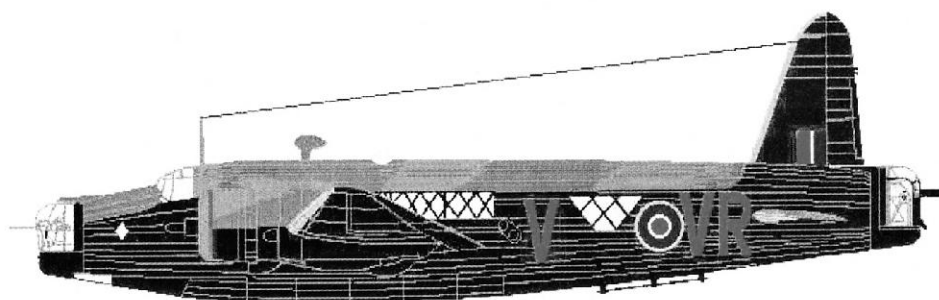
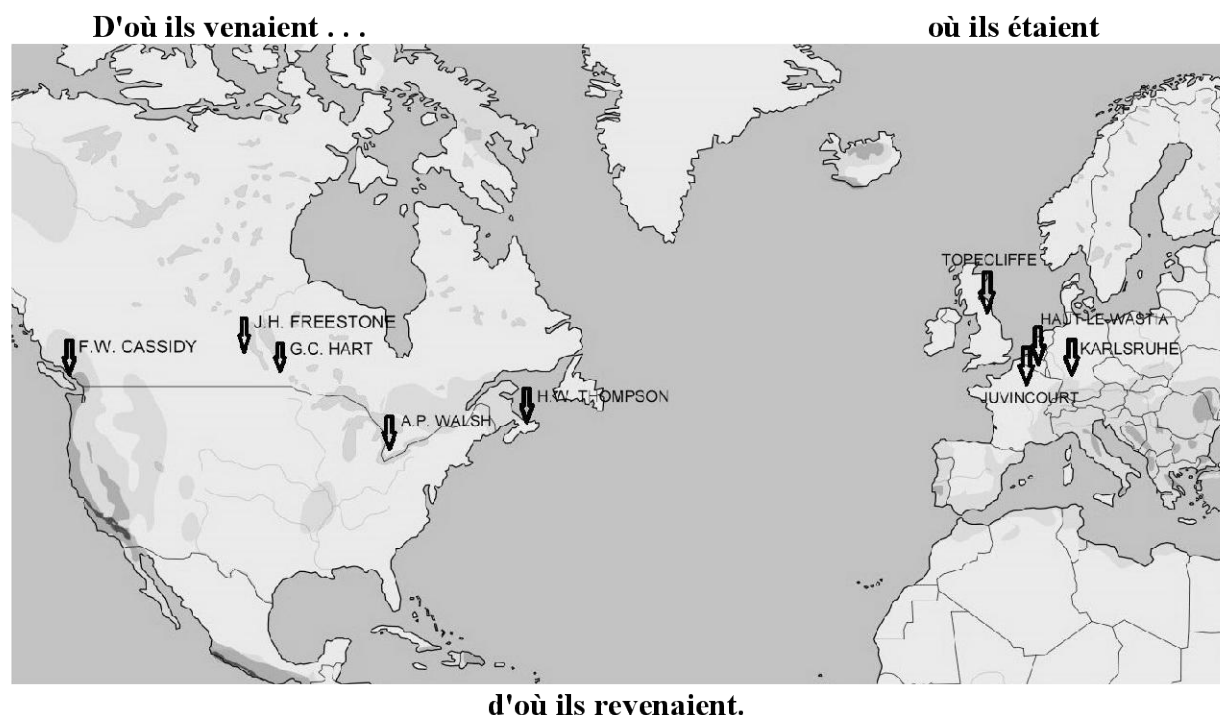
La femme courageuse qui a pris les photos clandestines était Mary Lippens, fille du comte Maurice Lippens.

Elle et son mari Jean del Marmol étaient membre de l'Armée Secrète belge. Les SS et la Gestapo cherchaient tout deux Mr del Marmol sans succès. Ils ont arrêté Mary et l'ont envoyée en Allemagne au camp de Ravensbrück. Son traitement, au camp, était brutal, elle était battue presque tous les jours. Le 8 septembre 1944 elle décédait sous les coups, ne cédant jamais à ses ravisseurs.

Son mari Jean, a survécu à la guerre, et par une étrange coïncidence, est décédé le 3 septembre (1971), comme pour l'équipage X3711.

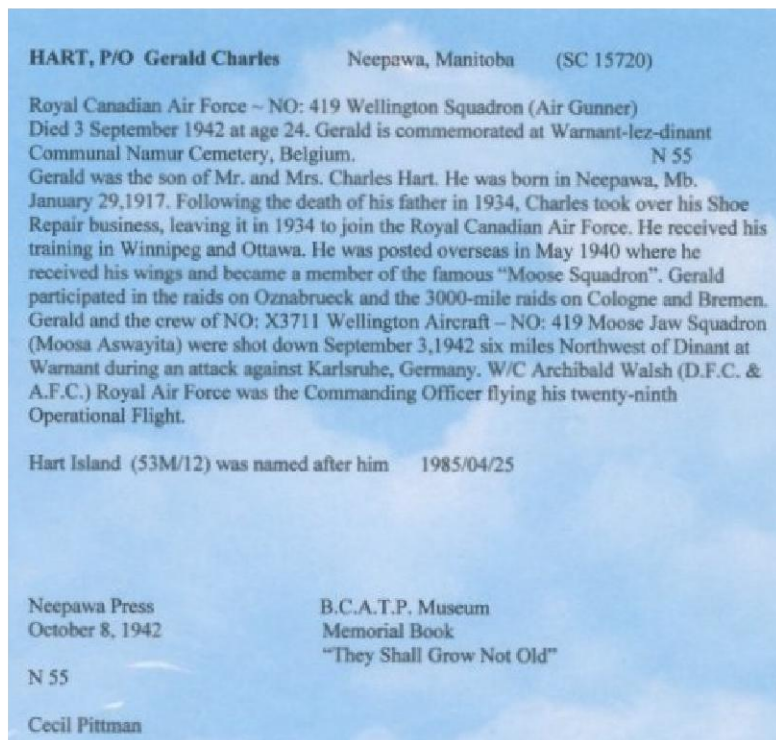
Après la guerre son mari a fait construire une chapelle(1) en souvenir de son épouse avec l'épithète : Elle est morte en tant que martyr au camp de Belzig le 8 septembre 1944.

(1) Cette chapelle se trouve au croisement des routes de Sommière, Hontoir et Les Ormes.



Wellington III

Feb 1942 - Nov 1942



*HART, P/O Gerald Charles
 (SC15720)*

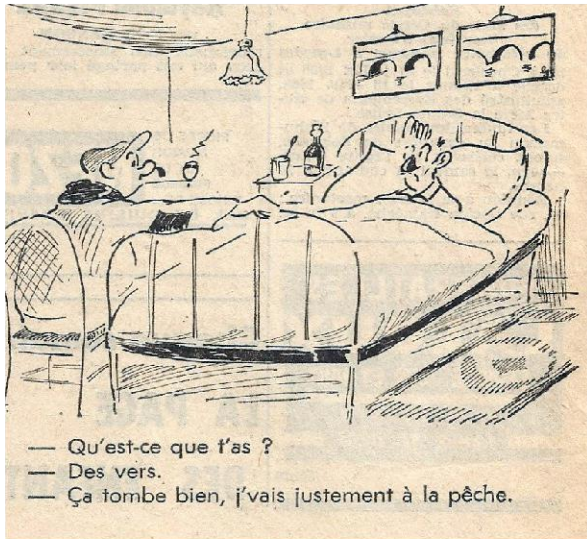
Neepawa, Manitoba

*Royal Canadian Air Force – NO 419 Wellington Squadron (Air Gunner)
 Décédé le 3 septembre 1942 à l'âge de 24 ans. Gérald est inhumé au cimetière
 communal de Warnant-lez-Dinant, Namur Belgique.
 Gerald était le fils de M. et Mme Charles Hart. Il est né à Neepawa le 29 janvier
 1917. Suite au décès de son père en 1934, il reprit ses affaires de cordonnier, la
 même année il est entré à la Royal Canadian Air Force. Il a fait son
 entraînement à Winnipeg et à Ottawa. Il a postulé pour l'étranger en mai 1940.
 Il a reçu ses ailes et est devenu un membre de l' Escadron « Elan ». Gerald a
 participé aux raids sur Osnabrück et des raids de 3000 miles sur Cologne et
 Brême. Gerald faisait partie de l'équipage X3711 du Wellington du 419 Sqn
 Moosa Aswayita qui a été abattu le 3 septembre 1942, six miles au nord-ouest
 de Dinant à Warnant alors qu'il revenait d'un bombardement sur Karlsruhe. Le
 commandant de vol était W/C Archibald. Walsh décoré de la
 DFC (Distinguished Flying Cross) et de l'AFC (Air Force Cross) il effectuait son
 29^{ème} vol opérationnel.*

Li Ribouldingeux (Francis Falmagne)

GARAGE Philippe MIROUX
 Réparations toutes marques

73, Chaussée de Dinant - 5537 Anhée
 Tel.: 082/ 61 20 82



R
E
L
A
X

M
A
X



Assez rassurant !

Pour la première fois, une vieille dame se décide à faire un voyage en mer. La traversée l'effraye beaucoup. Malgré la masse imposante du paquebot, elle ne cache pas son inquiétude et demande à un officier du bord :

- Dites-moi, Monsieur, est-ce que les grands bateaux comme celui-ci coulent souvent ?

- Oh ! Non, Madame,. En règle générale, ils ne coulent qu'une seule fois !

Humour d' un homme

Seule une jolie fille peut m'allumer.

On doit me manipuler avec douceur

Ne jamais me mettre en contact avec :

-La vaisselle

-La lessive

-Le ménage

-La cuisine...

En fonction repos, entreposez moi sur le canapé du salon, devant la télé.

J'ai besoin d' une alimentation de qualité

Ne jamais me bousculer, me contrarier

ou me démonter sinon la garantie

ne couvre plus ce bijou

de technologie !



Un Monsieur surprend un aveugle en train de lire le journal

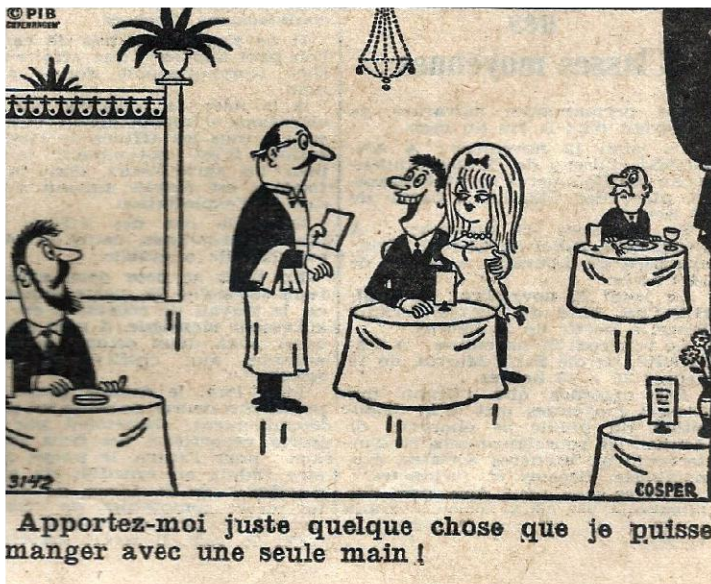
- Ah ! Je vous croyais aveugle...

- Mais, cher Monsieur, je le suis.

- Alors, comment pouvez-vous lire ?

- Je ne lis pas. Je regarde les photos !

Aussi haut que l'on soit placé, on n'est jamais assis que sur son cul !
(Montaigne).



Humour d'une femme

Avant de m'allumer, vérifiez que vous êtes bien le Prince Charmant.

Montrez vous généreux avec moi !

Ne jamais me mettre en contact avec :

- La mécanique
- Les matchs de foot
- Le téléphone
- Les sucreries...

Pour économiser mon énergie, respectez mon temps de repos !

Ma délicate constitution exige une alimentation de qualité

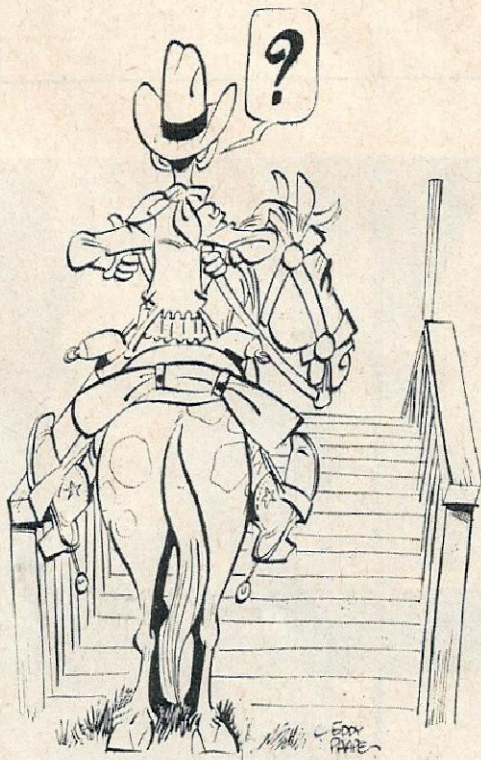
Ne jamais me bousculer, me contrarier ou me contredire sinon la garantie ne couvre plus ce magnifique bijou de haute technologie !



- Pardon, Monsieur, vous êtes de Haut-le-Wastia ?
- Oui, Monsieur, parfaitement.
- Pourriez-vous me dire comment s'appellent les habitants de Haut-le-Wastia ?
- Excusez-moi, mais je ne les connais pas tous !

- Qu'as-tu appris à l'école ?
- J'ai appris à écrire.
- Très bien et qu'as-tu écrit ?
- Je ne sais pas encore.
- On n'a pas encore appris à écrire.

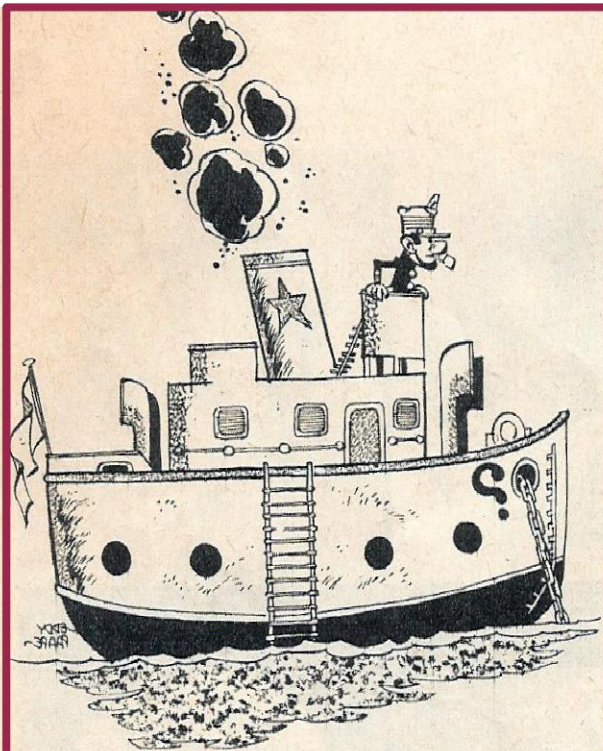
- La Maîtresse dit à Michel :
- tu as mis un 'p' en trop à apercevoir.
- oui, mais lequel ? demande L'élève.



Un cow-boy doit passer un pont qui ne peut supporter que 400 kilos.

Il pèse 79 kilos, son cheval 320 kilos ; mais il porte 2 pistolets pesant chacun 1 kilo.

Etant entendu qu'en bon cow-boy il doit rester à cheval et garder ses pistolets à portée de main, comment va-t-il faire ?



A marée basse, une échelle de coupée, accrochée par son sommet au flanc d'un navire, a 12 échelons hors de l'eau. Ces échelons sont à 25 cm. l'un de l'autre, et la mer monte de 75 cm. par heure. Combien restera-t-il d'échelons hors de l'eau après une heure et demi de marée montante ?



SOLUTIONS DES JEUX
DANS L'ARTICLE
' Et de 15 !'

Pour que l'alcool reste un plaisir,
il ne faut pas en abuser.

Apéros et Liqueurs

Malignette®

18, rue du Calvaire
6280 LOVERVAL

www.malignette.be

Fabrication artisanale

0474 49 69 44